

# **Solidaires** DOUANES

Compte rendu GT marin du 08/03/2007.

## DES RONDS DANS L'EAU

La DG a reçu les organisations syndicales pour faire le « bilan » de la réforme aéro-maritime, la mise en place des patrouilleurs (PGC), l'installation des 16/24<sup>ème</sup>, et la relance du plan littoral (renseignement maritime).

**Pas de nouveautés significatives.** Concernant les investissements lourds hormis les PGC et les moyens aéro, seule 4 BSN ont été budgétisées. Le type de vedettes choisies sera un compromis entre les utilisations plaisance et commerce ; on se dirige donc vers un seul type de moyen, quelles que soient l'implantation et l'utilisation. Les VGC vieillissantes étant remplacées par des unités plus récentes et..... supprimées. La possibilité de les voir affecter outre mer n'est pas exclue.

**La dotation carburant** ne fera pas l'objet de réforme, soit une dotation annuelle basée sur 9 mois de l'année n-1 et reliquat à l'issue. Pas de crédits supplémentaires pour les vedettes à 3 équipages ou (et) dévouées à la pêche. La DG reconnaît qu'il existe des soucis au niveau du carburant, mais n'apporte pas de réponse.

**Côté personnel :** 200 agents ont obtenu l'affectation souhaitée en premier vœux, 10 agents sont sans, 3 d'entre eux verront leur cas réglés en CAPC, les autres seront examinés au cas par cas et individuellement au mieux de leurs intérêts.....et de ceux de l'administration. Solidaires y sera très vigilant.

Les mutations seront effectuées en 2 vagues, et à 3 mois d'intervalle, les mesures d'accompagnements seront versées à l'arrivée effective de l'agent (sauf en cas de déménagement).

**Pour le renseignement maritime**, une redéfinition globale, à commencer par les cibles (contacts) a été décidée. Ce projet est en gestation, une formation des correspondant littoraux sera envisagée.

**Les PGC** : voués à une disponibilité optimale, il est envisagé 50 sorties à la mer par an, soit une fourchette de 12 à 14 par an et par agent (ceci n'étant que des chiffres estimatifs et moyens). La durée moyenne des missions serait de 6 jours, plus une ½ journée de relève (au début et à la fin de la mission).

A l'heure actuelle aucune côte de service n'a été arrêtée, aussi est-il nécessaire d'être prudent dans ce que l'on avance. La position administrative de l'agent entre deux sorties à la mer n'est pas décidée (jnc,rh,ca,fp,as etc) tout est encore du domaine de l'envisageable.

L'on entend ici et là sur des moyens de communication moderne mis à la disposition des agents un certain nombre de possibilités, d'idées, de propositions qui ne servent qu'à augmenter leurs inquiétudes et enfler les bruits de courive.

La possibilité de travailler en ½ bordées et (ou) en binôme, est aussi envisagée par l'administration, et ce pour assurer la continuité du service, notamment lors des périodes estivales.

La DG s'est engagée à faire aux agents, dès qu'elle sera établie, un modèle de côte de service et de fiche d'heures. Les prévisions de service seront programmées sur 3 mois, dans un premier temps. Le décret concernant les 16/24<sup>èmes</sup> est prêt et sera présenté en CTPC, CTPM etc. No comment.

Pour les cuisiniers, il a été mis en place une formation dans une institution sur Paris, qui devrait leur permettre de mieux appréhender la cuisine collective, le respect de la chaîne du froid, etc. Cette formation pourrait être étendue aux cuisiniers des unités à 3 équipages.

En résumé, la DG semble prendre son temps, et nous précise que tout régime de travail sera réexaminable en fonction des besoins, que rien ne sera figé.

Solidaires était représenté par R.Prato, G.Irtel, F.Marlec, P.Olliveaud